

Zeitschrift: Revue suisse de photographie
Herausgeber: Société des photographes suisses
Band: 2 (1890)
Heft: 10

Rubrik: Faits divers

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

riences l'extension désirable. Néanmoins il a continué ses travaux et, il y a quelques jours, il a commencé l'étude d'un nouveau procédé dont je vous remets ci-joint des épreuves en couleurs, faites avec deux différentes émulsions au collodio-chlorure d'argent. Il va sans dire que M. de Veress n'a pas encore eu le temps de se persuader de la stabilité de cette méthode nouvelle ; en attendant veuillez donc bien les conserver à l'abri de la lumière vive.

Veillez, je vous prie, Monsieur, agréer mes salutations bien empressées.

Charles SZILAGYI.

Ces lignes étaient accompagnées de deux belles épreuves en couleurs, reproductions de tableaux qui paraissent du genre hollandais. Les couleurs y sont visiblement marquées et fondues en tons très chauds. Si elles sont stables, ce dont nous n'osons trop faire l'essai à la grande lumière, il y a déjà là un bien sérieux progrès, ce que nos lecteurs voudront sans doute constater par eux-mêmes en venant les voir à l'exposition de photographie, où nous les avons déposées.

FAITS DIVERS

L'exposition de la Société genevoise de photographie, ouverte le 15 septembre, sera terminée le dimanche 19 octobre. Le jury est composé de :

MM. É. Pricam, photographe, président de la Société suisse des photographes, président et rapporteur.

J. Barbieri, professeur à Zurich.

É. Chable, président du Photo-Club de Neuchâtel.

É. Fatio, amateur.

Comte W. de Saint-George, amateur.

O. Welti, photographe, président de la Société photographique de Zurich.

E. Demole, directeur de la *Revue suisse de photographie*, secrétaire.

Il a délibéré les 26 et 27 septembre. A l'heure où nous écrivons ces lignes, il ne nous est pas possible de donner le nom des exposants primés, le rapport n'ayant pas encore paru. Mais ce que nous pouvons et devons faire dès à présent, c'est d'adresser nos sincères félicitations à la Commission organisatrice de l'exposition. Il y avait là un travail ingrat mais considérable à faire et nos collègues s'en sont tirés avec un goût parfait. Nous n'adresserons pas un compliment semblable aux articles que la presse genevoise a consacrés à l'exposition ; écrits pour la plupart sans connaissance de cause et par des personnes incompetentes, ils n'ont pas eu généralement le don de plaire, surtout à cause des jugements portés sur la photographie. C'est ainsi qu'on a pu lire que les œuvres des amateurs, dénuées de retouche, se trouvaient être plus *documentaires* que celles des professionnels en général retouchées ! Nous savons que telle est souvent l'opinion de cette catégorie d'artistes coloristes qui se croient le monopole de faire des portraits ressemblants, parce qu'ils sont assez habiles pour rajeunir leurs clients de quelque vingt ans, mais qui souvent les défigurent à plaisir. Un photographe qui ne retoucherait pas ses portraits, et surtout ses agrandissements, passerait pour inhabile quel que soit son talent et personne n'en voudrait. Voici une femme dont le visage est agréable, mais présente çà et là quelques taches de rousseur. Ces taches sont rouge-clair et peu visibles. Le peintre, quel que soit son amour du document, évitera soigneusement de reproduire cette petite imperfection, et comme elle est peu visible

sur le visage de sa cliente, celle-ci n'en aura que plus d'estime pour son talent. Mais le photographe, que fera-t-il ? Personne n'ignore que les taches rouge-clair vont se reproduire en noir sur l'épreuve photographique positive et qu'ainsi présentée cette épreuve sera refusée. Est-il plus documentaire d'atténuer une imperfection que d'en créer une qui n'existe pas ? La réponse n'est pas douteuse et tout le monde blâmerait le photographe assez maladroit pour consteller le visage de ses clients de points noirs absolument absents à l'état naturel.

Ce qui est vrai pour les taches de la peau l'est aussi dans une certaine mesure pour d'autres imperfections, pour certaines rides, pour certains traits qui semblent subir comme une déformation, une exagération sur l'épreuve photographique. Ce que nous avançons ici est connu de tous ceux qui font des portraits, et cette sorte de retouche, qui est précisément destinée à rétablir la vérité, peut bien s'appeler la retouche *documentaire*. On voit donc combien il est inexact de dire que les photographies d'amateurs non retouchées sont plus documentaires que les autres.

Au reste, nous invitons les photographes de profession ainsi que les amateurs à ne pas se chagriner de ce que peuvent dire les journaux sur notre exposition. Hier, le correspondant de plusieurs revues de la Suisse allemande se présentait chez un de nos collègues et dans un français douteux, il lui demandait en quelle année était né le fameux Dagobert, inventeur de la photographie !

Notre collègue eut la charité de lui apprendre qu'il ne s'agissait pas du roi d'Austrasie.

Beati pauperes spiritu !

* * *

M. G. Balagny nous avait fait espérer une conférence donnée à Genève pour la démonstration de ses procédés

rapides de phototypie. Mais notre collaborateur avait compté sans le glacier de Grindelwald qui l'a perfidement refroidi, enrhumé et rendu aphone. Il n'a pu que traverser notre ville, en nous exprimant (tout bas) ses regrets. Les nôtres valent bien les siens.

*
*
*

Nous disions plus haut que les articles consacrés par la presse genevoise à l'exposition de photographie avaient été trouvés insuffisants. Il n'en est pas de même de ceux que commencent à lui consacrer les journaux étrangers. Un reporter du *Photographic News* de Londres a visité avec le plus grand soin la galerie de la Salle de l'Institut et le compte rendu qu'il en donne est de nature à nous confirmer dans la pensée que l'exposition organisée par la Société de photographie est digne de Genève. Le *Photographic News* est fort élogieux pour nos photographes professionnels et tout autant pour les amateurs. Le reproche qu'il fait à maintes reprises à ceux-ci c'est que leurs ciels manquent de nuages. Notre confrère n'aime pas les ciels sans nuages et il a raison dans une certaine mesure. Il ne faut pas oublier cependant que le ciel fait toujours l'office de fond, mais de fond très éloigné. Attirer trop vivement l'attention sur le ciel serait manquer aux règles de l'art. D'un autre côté, un ciel absolument uniforme est lourd, à moins que pris avec une glace isochromatique il n'ait une teinte un peu foncée correspondant au bleu. Toutefois de légers nuages sans trop de contraste et légèrement estompés sont un accompagnement souvent harmonieux. La saison par excellence pour faire collection de jolis ciels, c'est précisément celle où nous sommes. L'été n'est plus là avec son atmosphère saturée d'humidité qui voile les lointains en les noyant dans une brume uniforme. La terre se refroi-

dit ; les vapeurs se sont condensées et les lointains se dégagent en prenant parfois vers la fin du jour une remarquable coloration.

VARIÉTÉS

Un coin de la chambre habitée par J.-J. Rousseau pendant le séjour qu'il fit à l'île Saint-Pierre (lac de Biemme, canton de Berne) 1763-1766.

